

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 03540

Numéro SIREN : 805 248 648

Nom ou dénomination : A.C.E ENERGIES

Ce dépôt a été enregistré le 15/05/2020 sous le numéro de dépôt B2020/007233

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/007233**
n° de gestion : **2014B03540**
n° SIREN : **805 248 648 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 15/05/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

A.C.E ENERGIES - Société par actions simplifiée
4 domaine de Pavie 31450 Deyme -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



2402127

Désignation de l'entreprise		SASU A.C.E ENERGIES				Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		4 domaine de Pavié 31450 DEYME						
Numéro SIRET *		8 0 5 2 4 8 6 4 8 0 0 0 1 8				7233		
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 1 9		3 1 1 2 2 0 1 8		
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012				
	Fonds commercial *							
	Autres *	014	240	016	240	240		
	Immobilisations corporelles *	028	16 109	030	10 254	5 855	8 285	
	Immobilisations financières * (1)	040		042				
Total I (5)		044	16 349	048	10 254	6 095	8 525	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	10 683	052		10 683		
	Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	3 027	070	3 027	6 374	
		Autres * (3)	072	2 065	074	2 065	48	
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	25 459	086	25 459	42 956		
	Charges constatées d'avance *	092	19	094	19	31		
	Total II	096	41 253	098	41 253	49 410		
	Total général (I+II)	110	57 602	112	10 254	47 348	57 935	
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
Capital social ou individuel *				120	1 500	1 500		
Ecart de réévaluation				124				
Réserve légale				126	150	150		
Réserves réglementées *				130				
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131	8 364	3 296		
Report à nouveau				134				
Résultat de l'exercice				136	31 817	37 318		
Provisions réglementées				140				
Total I				142	41 830	42 264		
Provisions pour risques et charges				154				
Emprunts et dettes assimilées				156				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164				
Fournisseurs et comptes rattachés *				166	288	288		
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ...)				169	5 230	12 132		
Produits constatés d'avance				174		3 251		
Total III				176	5 518	15 671		
Total général (I + II + III)				180	47 348	57 935		
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		Exercice N clos le										Exercice N-1 clos le									
A - RÉSULTAT COMPTABLE		SASU A.C.E ENERGIES		13 1 1 2 2 0 1 9										13 1 1 2 2 0 1 8									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210																		
	Production vendue	biens		215		214																	
		services *		217		218																	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222																		
	Production immobilisée *				224																		
	Subventions d'exploitation reçues				226																		
Autres produits				230																			
				232																			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A (I)				232																			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234																			
	Variation de stock (marchandises) *			236																			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238																			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240																			
	Autres charges externes *	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242																		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 644)			244																		
	Rémunérations du personnel *			250																			
	Charges sociales (cf renvoi 380)			252																			
	Dotations aux amortissements *			254																			
	Dotations aux provisions			256																			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262																		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260																				
Total des charges d'exploitation (II)				264																			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270																			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III) 280																			
	Produits exceptionnels			(IV) 290																			
	Charges financières			(V) 294																			
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300																		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348																				
	Impôts sur les bénéfices *			(VII) 306																			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310																			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312																			
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316																			
	Amortissements excédentaires (art 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318																			
	Provisions non déductibles *			322																			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324																			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248																		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249																		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998																			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999																			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																							
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle (44 septies)	986		Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987			Zones de revitalisation de la défense (44 septies)	127			Zones de revitalisation rurales (44 septies)	138										
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989			Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 septies)	991			Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 septies)	990										
	Divers* ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344			Créance due au report en arrière du déficit	346			Bassins urbains à dynamiser-BUD (art 44 septies)	992										
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D							Zone de développement prioritaire (44 septies)	993			Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641										
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352														
	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)								356														
DÉFICITS	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat																						
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS							Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370														

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SASU A.C.E ENERGIES

31/12/2019

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise

SASU A.C.E ENERGIES

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	240	412		414		416	240	240
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 153	442		444		446	1 153	1 153
	Installations générales agencements divers	450	10 369	452		454		456	10 369	10 369
	Matériel de transport	460	4 292	462		464		466	4 292	4 292
	Autres immobilisations corporelles	470	296	472		474		476	296	296
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	16 349	492		494		496	16 349	16 349
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	702	532	231	534		536	933	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	4 896	542	1 297	544		546	6 193	
	Matériel de transport	550	2 132	552	859	554		556	2 991	
	Autres immobilisations corporelles	560	94	562	43	564		566	137	
TOTAL		570	7 824	572	2 430	574		576	10 254	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591			
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A.C.E ENERGIES

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terreins	710		715	
Constructions	720		725	
Inst techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant de la cotisation facultative Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	7 564
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	2 240
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET

8 0 5 2 4 8 6 4 8 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SASU A.C.E ENERGIES

ADRESSE (voie)

4 domaine de Pavié

CODE POSTAL

31450

VILLE

DEYME

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	150

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M.	Nom patronymique	FARCOT	Prénom(s)	Antoine
Nom marital		% de détention	100.00	Nb de parts ou actions	150
Naissance : Date	220861	N° Département	99	Commune	TEHERAN
Adresse : N°	4	Voie	domaine de Pavié	Code postal	31450
		Commune	DEYME	Pays	France
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Adresse : N°		Voie		Code postal	
		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires			Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF					
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE					19.39
31/12/2019 9 95 MPA			11.89		
31/12/2019 9 NERANCE			7.50		
COMPTES DE PASSIF					

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		240.00	240.00		
20510000 MARQUE DEPOSEE		240.00	240.00		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		5 855.11	8 285.11	2 430.00	29.33
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL		1 152.62	1 152.62		
21810000 AGENCEMENTS		10 368.60	10 368.60		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT		4 291.52	4 291.52		
21840000 MOBILIER DE BUREAU		296.37	296.37		
28154000 AMORT MATERIEL ET OUTILLAGE		933.00	702.00	231.00	32.91
28181000 AMORT AGENCEMENT AMENAGEMENT		6 193.00	4 896.00	1 297.00	26.49
28182000 AMORT MATERIEL DE TRANSPORT		2 991.00	2 132.00	859.00	40.29
28184000 AMORT MOBILIER DE BUREAU		137.00	94.00	43.00	45.74
TOTAL I		6 095.11	8 525.11	2 430.00	28.50
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION		10 683.00		10 683.00	
33500000 EN COURS		10 683.00		10 683.00	
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		3 026.64	6 374.14	3 347.50	52.52
41100000 CLIENTS		3 026.64	6 374.14	3 347.50	52.52
AUTRES CREANCES		2 065.00	48.00	2 017.00	NS
44400000 IMPOT/BENEFICE		2 017.00		2 017.00	
44566000 TVA DEDUCTIBLE S/ BIENS		48.00	48.00		
DISPONIBILITES		25 458.71	42 955.98	17 497.27	40.73
51210000 BANQUE POPULAIRE		25 458.71	42 955.98	17 497.27	40.73
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		19.39	31.39	12.00	38.23
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		19.39	31.39	12.00	38.23
TOTAL II		41 252.74	49 409.51	8 156.77	16.51
TOTAL GENERAL		47 347.85	57 934.62	10 586.77	18.27

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	1 500.00	1 500.00		
10130000 CAPITAL SOUCRIT APPELE VERSE	1 500.00	1 500.00		
RESERVE LÉGALE	150.00	150.00		
10610000 RESERVE LEGALE	150.00	150.00		
AUTRES RESERVES	8 363.56	3 295.69	5 067.87	153.77
10680000 AUTRES RESERVES	8 363.56	3 295.69	5 067.87	153.77
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	31 816.60	37 317.87	5 501.27	14.74
TOTAL I	41 830.16	42 263.56	433.40	1.03
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	288.00	288.00		
40100000 COLLECTIF	288.00	288.00		
AUTRES DETTES	5 229.69	12 132.06	6 902.37	56.89
44400000 IMPOT/BENEFICE		3 417.00	3 417.00	100.00
44551000 TVA A PAYER	1 000.00	1 917.00	917.00	47.84
44570000 TVA COLLECTEE	504.44	1 062.35	557.91	52.52
45510000 C/C FARCOT Antoine	3 725.25	5 735.71	2 010.46	35.05
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		3 251.00	3 251.00	100.00
48700000 PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE		3 251.00	3 251.00	100.00
TOTAL III	5 517.69	15 671.06	10 153.37	64.79
TOTAL GENERAL	47 347.85	57 934.62	10 586.77	18.27

DETAIL LIASSE 2033-B

		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES		37 821.23		68 156.43		30 335.20	44.51
70600000	FORMATION 20%	26 899.34		28 981.60		2 082.26	7.18
70620000	EXPERTISE 20%	10 685.50		39 082.65		28 397.15	72.66
70853000	DEPLACEMENTS 20%	236.39		92.18		144.21	156.44
PRODUCTION STOCKEE		10 683.00				10 683.00	
71300000	VARIATION EN COURS	10 683.00				10 683.00	
AUTRES PRODUITS		2.37		3.99		1.62	40.60
75800000	PRODUITS DIVERS DE GESTION			0.98		0.98	100.00
75882000	REGUL COMPTE DIVERS	2.37		3.01		0.64	21.26
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		48 506.60		68 160.42		19 653.82	28.83
AUTRES CHARGES EXTERNES		7 879.36		19 859.68		11 980.32	60.32
60500000	SOUS-TRAITANCE			7 148.75		7 148.75	100.00
60630000	PETIT OUTILLAGE	20.75		1 784.96		1 764.21	98.84
60640000	FOURNITURES DE BUREAU	245.15		84.16		160.99	191.29
60680000	CARBURANT			120.38		120.38	100.00
61310000	LOYER	3 000.00		3 000.00			
61350000	LOCATION VEHICULE			426.47		426.47	100.00
61600000	ASSURANCES	140.00		138.30		1.70	1.23
62260000	HONORAIRES	1 440.00		1 560.00		120.00	7.69
62270000	FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	43.18		47.96		4.78	9.97
62312000	HEBERGEMENT/DOMAINE/INTERNET	12.00		12.00			
62380000	DONS POURBOIRES	1 000.00				1 000.00	
62510000	VOYAGES DEPLACEMENTS	848.92		4 384.16		3 535.24	80.64
62560000	MISSIONS RECEPTIONS	21.54		287.23		265.69	92.50
62600000	POSTE TELECOM	317.62		390.56		72.94	18.68
62750000	SERVICES BANCAIRES	243.20		236.00		7.20	3.05
62810000	COTISATIONS	547.00		238.75		308.25	129.11
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		764.00		913.00		149.00	16.32
63330000	FORMATION CONTINUE ORGANISME	120.00		280.00		160.00	57.14
63511000	TAXE PROFESSIONNELLE	644.00		633.00		11.00	1.74
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		2 430.00		2 430.00			
68110000	DOTATIONS AUX AMORT DES IMMOB.	2 430.00		2 430.00			
AUTRES CHARGES		1.64		10.87		9.23	84.91
65800000	CHARGES DIVERSES DE GESTION	0.28		10.87		10.59	97.42
65882000	REGUL COMPTE DIVERS	1.36				1.36	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		11 075.00		23 213.55		12 138.55	52.29
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION		37 431.60		44 946.87		7 515.27	16.72
IMPOTS SUR LES BENEFICES		5 615.00		7 629.00		2 014.00	26.40
69500000	IMPOT/BENEFICES	5 615.00		7 629.00		2 014.00	26.40
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)		31 816.60		37 317.87		5 501.27	14.74

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SASU A.C.E ENERGIES		4 domaine de Pavié	
SIRET	8 0 5 2 4 8 6 4 8 0 0 0 1 8	31450 DEYME	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	37 432	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
			PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies
Entreprises nouvelles, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art. 44 octes A	☐	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :				
dans le secteur productif, art. 244 quater W				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

(cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
SARL Cabinet Eric PUBILL 82 rue de Fenouillet BP 82402 31200 TOULOUSE Tél: 05.61.13.59.59		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 02/04/2020
			Lieu: DEYME
			Qualité et nom du signataire: Président
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature: FARCOT Antoine

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »)

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2020

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H				REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	32 250	payées par un établissement chargé du service des titres	b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e			
				f			
				g			
				h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i		32 250	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j			
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)		32 250	

I								REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES			
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :						
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
1			2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Remboursements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Remboursements. 8		
M. FARCOT Antoine président 4 domaine de Pavie			150								
31450 DEYME											

J		DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)			
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			

K				CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice			
				MVLT restant à reporter			

« A.C.E ENERGIES »
S.A.S.U. AU CAPITAL DE 1.500 EUROS
Siège social : 4 Domaine de Pavie
31450 DEYME
Siret 805 248 648 00018 R.C.S. Toulouse (2014 B 03540)

---- 00 ----

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 9 AVRIL 2020

L'an Deux Mille Vingt, le 9 avril à 14 heures, au siège social,

- Monsieur FARCOT Antoine,

A été convoqué à l'Assemblée Générale Ordinaire de la SASU A.C.E ENERGIES par Monsieur FARCOT, Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport d'activité de la société pendant l'exercice 2019 clos le 31 décembre 2019,
2. Approbation des états financiers de l'exercice 2019,
3. Quitus au Président,
4. Affectation du résultat,
5. Questions diverses.

Le Président dépose et met à la disposition de l'associé unique :

1. La copie de la lettre de convocation,
2. Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
3. Le rapport sur la marche de la société pendant ledit exercice,
4. Le texte des résolutions proposées.

Puis le Président déclare que les états financiers, le rapport sur la marche de la société, les statuts et le texte du projet de résolution ont été tenus à disposition de l'associé unique, au siège social, pendant les quinze jours ayant précédé la réunion.

L'associé lui donne acte de cette déclaration, entend lecture du rapport du Président et prend les décisions suivantes :

I. PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve les comptes et les états financiers dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne quitus au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

II. DEUXIEME DECISION

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

L'associé unique décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 qui s'élève à **31 816,60 €** :

- Réserve légale	:	00,00€
- Distribution de dividendes	:	31 500,00€
- Autres réserves	:	316,60€

Soit un dividende de 210,00€ par part sociale (150 parts sociales).

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 15/04/2020.

Après cette affectation, les capitaux propres de la société se présenteront ainsi :

- Capital social	:	1 500,00€
- Réserve légale	:	150,00€
- Autres réserves	:	8 683,16€
TOTAL		10 333,10€

III. TROISIEME DECISION

L'associé unique décide de conférer tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ces délibérations, à l'effet d'effectuer toutes formalités légales ou autres qu'il y aura lieu.

L'ordre du jour étant épuisé, l'associé unique déclare la séance levée à 15 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

- Monsieur FARCOT Antoine,

 **s.a.s.u. A.C.E ENERGIES**
4 Domaine de Pavie
31450 DEYME
RCS TOULOUSE - Siret 805 248 648 00018

« A.C.E ENERGIES »

S.A.S.U. AU CAPITAL DE 1.500 EUROS

Siège social : 4 Domaine de Pavie

31450 DEYME

Siret 805 248 648 00018 R.C.S. Toulouse (2014 B 03540)

---- 00 ----

**RAPPORT DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 9 avril 2020**

Mesdames, Messieurs,

I. OBJET DE LA REUNION

Cette Assemblée Générale est convoquée à effet de vous rendre compte de l'évolution de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et soumettre à votre approbation les comptes de bilan et de gestion clos le 31 décembre 2019.

II. EVOLUTION DE LA SOCIETE

L'exercice clos le 31 décembre 2019 est le cinquième exercice de la société et concerne 12 mois d'activité.

III. SUIVI COMPTABLE

Pour assurer le suivi comptable, nous sommes sous contrat avec le Cabinet d'Expertise Comptable ERIC PUBILL, 82 r Fenouillet 31200 TOULOUSE.

Le cabinet comptable est chargé du suivi et de l'établissement des documents comptables, des déclarations fiscales et administratives, des salaires des personnels et du bilan de l'exercice comptable. Une copie du bilan pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 est jointe au présent rapport.

IV. ACTIVITE 2019

IV.1 Activité commerciale

Au cours de l'exercice, nous avons réalisé un **chiffre d'affaires net de 48 504,23€**.

IV.2 Personnels

Nous n'avons pas eu à recruter de personnel.

V. ANALYSE DES COMPTES

Le résultat de l'exercice est bénéficiaire, avec un résultat net comptable de 31 816,60 Euros.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 11 075,00€.

Le résultat d'exploitation est de 37 431,60€,
donnant le résultat courant **bénéficiaire net suivant : +31 816,60 Euros.**

VI. ANALYSE DU BILAN

Avant affectation, l'actif net est de 47 347,85 €.

Par ailleurs la société est demeurée constamment solvable car l'actif réel a toujours couvert les exigibilités à court terme.

VII. AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

Compte tenu des résultats bénéficiaires, nous proposons d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 qui s'élève à 31 816,60 € :

- Réserve légale	:	00,00€
- Distribution de dividendes	:	31 500,00€
- Autres réserves	:	316,60€

Soit un dividende de 210,00€ par part sociale (150 parts sociales).

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 15/04/2020.

Après cette affectation, les capitaux propres de la société se présenteront ainsi :

- Capital social	:	1 500,00€
- Réserve légale	:	150,00€
- Autres réserves	:	8 683,16€
TOTAL		10 333,16€

VIII. APPROBATION DES COMPTES – QUITUS

Une copie des tableaux de la liasse fiscale et comptable du système simplifié concernant la SASU A.C.E ENERGIES, établie par le Cabinet Comptable E. PUBILL a été transmise aux actionnaires.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes qui vous sont soumis et donner quitus de la gestion du Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

IX. QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses



LE PRESIDENT
A. FARCOT

Pièces jointes : Etats financiers de l'exercice clos le 31/12/2019

« A.C.E ENERGIES »

S.A.S.U. AU CAPITAL DE 1.500 EUROS

Siège social : 4 Domaine de Pavie
31450 DEYME

Siret 805 248 648 00018 R.C.S. Toulouse (2014 B 03540)

---- 00 ----

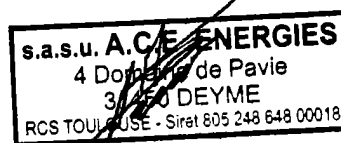
FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an Deux Mille Vingt, le 9 avril à 14 heures, au siège social, s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de la SASU A.C.E ENERGIES, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport d'activité de la société pendant l'exercice 2019 clos le 31 décembre 2019,
2. Approbation des états financiers de l'exercice 2019,
3. Quitus au Président,
4. Affectation du résultat,
5. Questions diverses.

Etaient présents :

- Monsieur FARCOT Antoine (150 parts),





CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

Eric PUBILL

82 rue de Fenouillet
B.P. 82402
31086 TOULOUSE CEDEX 2

Toulouse, le

dossier n° 340

v. réf. :

n. réf. : ML/20/158

ATTESTATION

DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise :

S.A.S.U. A.C.E. ENERGIES

4 domaine de Pavié

31450 DEYME

pour l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de mes travaux, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	47 347.85 euros
Chiffre d'affaires HT	37 821.23 euros
Résultat net comptable	31 816.60 euros

Fait à Toulouse, le 24/04/2020.

« A.C.E ENERGIES »
S.A.S.U. AU CAPITAL DE 1.500 EUROS
Siège social : 4 Domaine de Pavie
31450 DEYME
Siret 805 248 648 00018 R.C.S. Toulouse (2014 B 03540)
---- 00 ----

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Monsieur,

Vous êtes convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire de la SASU A.C.E ENERGIES le **jeudi 9 avril 2020 à 14 heures** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport d'activité de la société pendant l'exercice 2019 clos le 31 décembre 2019,
2. Approbation des états financiers de l'exercice 2019,
3. Quitus au Président,
4. Affectation du résultat,
5. Questions diverses.

Vous trouverez joint :

1. Les états financiers de l'exercice 2019,
2. Le rapport sur la marche de la société pendant ledit exercice,
3. Le texte des résolutions proposées.



Le Président
Antoine FARCOT

DEYME le 25 mars 2020